

Le Parc naturel régional Jura vaudois met en place cet été **un projet pilote de sensibilisation des randonneurs et randonneuses à la richesse et à la fragilité des milieux naturels et aux bons comportements à adopter dans les milieux sensibles.**

Du 10 juillet au 18 septembre 2022 (voir calendrier ci-dessous), des ambassadrices et ambassadeurs nature chemineront sur les sentiers du territoire du Parc à la rencontre des différents usagers. Au départ du parking des Amburnex, du col de la Givrine, de la Dôle et du col du Mollendruz, ils les sensibiliseront et les renseigneront sur les particularités environnementales des différentes zones du Parc et sur les réglementations en vigueur.

Il s'agit d'un projet pilote commun aux trois parcs d'importance nationale vaudois, en coordination avec la DGE-Biodiv, les gardes forestiers et les gardes faune.

Les ambassadrices et ambassadeurs nature porteront un t-shirt du Parc Jura vaudois ainsi qu'un badge afin d'être facilement identifiables sur le terrain. Ils se déplaceront en binôme. Les données récoltées via un formulaire en ligne, lors de leurs interactions avec les différents usagers, apporteront des renseignements plus précis sur leurs comportements et leurs attitudes.

Vous trouverez, ci-dessous, le **calendrier de présence des binômes sur le terrain ainsi que les lieux de départ** :

Dimanche 10 juillet 2022	au départ du parking des Amburnex
Samedi 16 juillet 2022	au départ du col de la Givrine
Jeudi 28 juillet 2022	au départ de la Dôle
Dimanche 31 juillet 2022	au départ du col du Mollendruz
Dimanche 7 août 2022	au départ du parking des Amburnex
Samedi 20 août 2022	au départ du col du Mollendruz
Dimanche 21 août 2022	au départ de la Dôle
Jeudi 25 août 2022	au départ du col de la Givrine
Dimanche 4 septembre 2022	au départ du parking des Amburnex
Samedi 10 septembre 2022	au départ du col de la Givrine
Dimanche 18 septembre 2022	au départ de la Dôle

Nous vous remercions de l'attention portée à ce message et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Sandrine Farine

Responsable éducation et sensibilisation au développement durable

+41 79 106 06 37

+41 22 366 51 70

Absente les vendredis

www.parcjuravaudois.ch



PARC
JURA
VAUDOIS

Vivre avec la faune sauvage dans le Parc Jura vaudois

Le Parc naturel régional Jura vaudois, en collaboration avec le canton de Vaud et le KORA, propose quelques conseils et bonnes pratiques pour cohabiter avec la faune sauvage tout en poursuivant les activités quotidiennes et de loisirs.

Le retour spontané du loup sur le territoire du Parc soulève des questions quant à l'attitude à adopter. Une rencontre, bien que rare, ne peut être exclue.

Des bonnes pratiques sont valables pour toute la faune sauvage :

- Respectez les sites de protection.
- Restez sur les sentiers, chemins, places aménagées et itinéraires balisés. Vous préserverez ainsi la nature des dérangements.
- Tenez les chiens en laisse dans les alpages occupés par du bétail. D'une manière générale, gardez-les sous votre contrôle immédiat.
- Ne laissez pas de déchets dans la nature. Ils pourraient attirer les animaux sauvages.
- N'essayez pas d'approcher la faune.



www.parcjuravaudois.ch

En cas de rencontre avec le loup

Les loups sont en général des animaux craintifs qui évitent les êtres humains. Toutefois, lorsqu'ils perçoivent une présence, les loups ne fuient pas forcément mais observent d'abord la situation pendant un moment, puis se retirent.

Même si le loup n'est pas considéré comme dangereux pour les humains, il reste un animal sauvage qui peut agir de manière imprévisible.

Il est donc recommandé d'adopter certains comportements :

- Rester calme et garder une distance adéquate.
- Ne pas essayer de l'approcher ou de le photographier.
- Tenir son chien en laisse.
- Se retirer lentement. Ne pas fuir en courant.
- Si le loup ne s'en va pas ou que la situation est ambiguë, parler fort ou taper des mains.
- Si le loup s'approche tout de même, s'arrêter, crier, se faire le plus grand possible, essayer de l'intimider, lui jeter éventuellement un objet, tout en lui laissant de la place pour qu'il puisse battre en retraite.

La présence du loup peut induire une modification du comportement du bétail sur les alpages. Les recommandations de base sont d'autant plus importantes :

- Maintenir une distance suffisante avec les vaches et les veaux et, si nécessaire, quitter le chemin.
- Ne pas toucher le bétail.
- Être attentif à la présence d'animaux de protection (chiens, ânes, etc.) et garder ses distances.

